

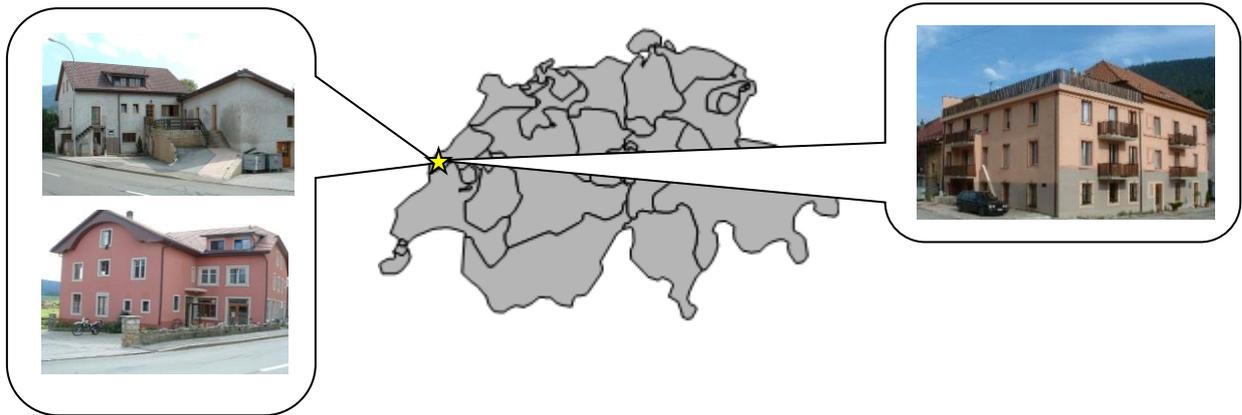


RESIDENTIEL

La **Fondation Ressource**, *Fondation romande d'aide aux toxicodépendants*, se trouve dans le Jura neuchâtelois. La **Côte-aux-Fées** est à une altitude de 1040 mètres. Son cadre paisible et le magnifique paysage permettent de vivre un sentiment d'isolement propice au travail sur soi, tout en restant très proche de plus grandes agglomérations comme Sainte-Croix 10', Fleurier 10' et Yverdon 25' en voiture.

La Fondation Ressource est une fondation de droit privé, reconnue d'utilité publique au sens des articles 80 et suivants du code civil Suisse, ayant siège à La Côte-aux-Fées (NE).

Pour réaliser son but, la Fondation Ressource exploite la propriété du Foyer André à La Côte-aux-Fées ainsi que le bâtiment La Cloche qui abrite les appartements protégés à Buttes.



Le Foyer André à la Côte-aux-Fées, avec ses deux maisons peut accueillir 20 résidents. Les appartements protégés de La Cloche, à Buttes, peuvent accueillir 11 résidents en voie de réinsertion sociale avec une plus grande autonomie, ou en lieu de vie adapté, pour des personnes nécessitant un soutien important pour la gestion de leur traitement ainsi que pour les actes de la vie quotidienne.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AMBULATOIRE

Un suivi ambulatoire peut être proposé à certains bénéficiaires, dans les situations suivantes :

- Suite à une sortie de séjour résidentiel
- Avant un séjour institutionnel dans l'attente d'une place disponible
- Sans séjour institutionnel, mais suite à la demande des services sociaux, de l'office des curatelles, ou d'un service judiciaire

Un contrat précise les partenaires impliqués, la durée et les prestations proposées.

GROUPE CIBLE

Descriptif

La Fondation Ressource est destinée à accueillir et à encadrer des personnes majeures répondant aux critères AI ou ayant déjà une rente AI, présentant des handicaps psychiques et sociaux, des atteintes physiques légères et souffrant de problèmes d'addictions avec une chronicité avérée. Les personnes répondant aux critères décrits ci-dessus et soumises au régime de privation de liberté à des fins d'assistance, art. 397 (CCS), ainsi que les pénaux, art. 59 et 60 (CPS) peuvent également bénéficier de cette prise en charge et feront l'objet d'un contrat tripartite entre le service placeur, la Fondation et le résident avant l'admission. Pour l'art. 64 (CPS) uniquement, si le juge autorise le placement en établissement ouvert. Les couples sont admis et des aménagements pour les enfants en visite sont possibles.



Dans un souci pédagogique, les animaux de compagnie sont acceptés et font l'objet d'un contrat séparé.

Respect des genres

Bien que mixte, la Fondation Ressource tient compte de la différence des genres, notamment en offrant une référence de même genre pour ceux qui le désirent, des activités de loisirs ciblés et, un suivi médical adapté.

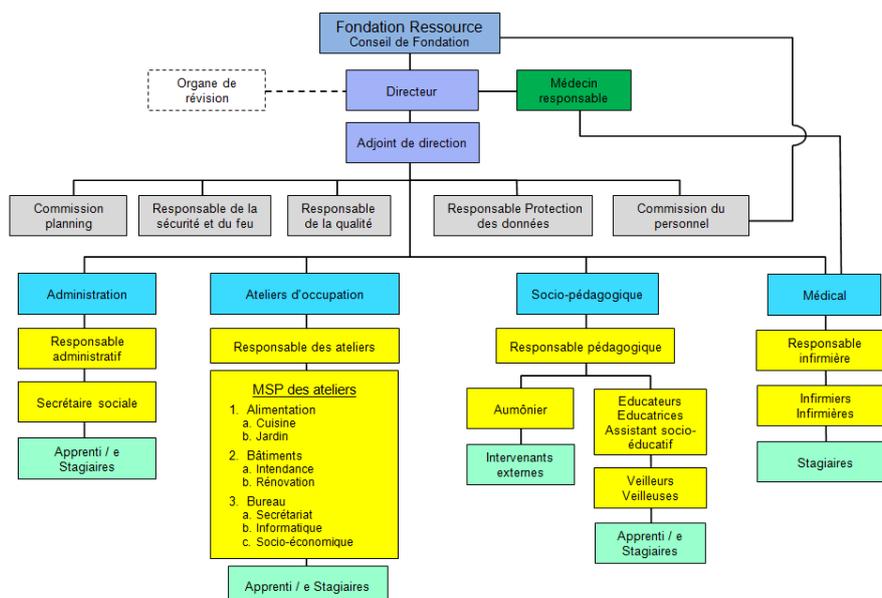
PREADMISSION

Notre volonté pour cette phase de préadmission est de partager une réflexion commune avec le demandeur et son réseau, réfléchir ensemble, apporter du conseil. Offrir notre collaboration dans la recherche de solutions (moyens), créer ou maintenir le réseau qui suivra le demandeur pendant et après le séjour. La pertinence de l'admission est vérifiée avec les partenaires concernées, d'autres alternatives peuvent être envisagées.

- ✓ **Premier contact** téléphonique (le plus souvent) du demandeur auprès de notre responsable des admissions (coordinateur social)
- ✓ **Visite** (si besoin) organisée par notre responsable des admissions (hôpital, prison)
- ✓ Entretien de **préadmission** et visite de l'institution, remise des documents
- ✓ Décision (prise en colloque de direction)

Tout au long du séjour au Foyer André ou à La Cloche, l'accompagnement s'articule dans une logique pluridisciplinaire à l'interne et en collaboration avec les réseaux¹ à l'externe (médecins, curateurs, famille, autorités civiles et de placement, services sociaux, hôpitaux psychiatriques, églises, etc.). Le mandat de placement est régulièrement revu avec les parties intéressées, la durée de la prise en charge sera ainsi variable en fonction des paramètres des services placeurs et payeurs ainsi que des diagnostics issus du traitement.

Les compétences multidisciplinaires des collaborateurs, avec une dotation de 26.6 EPT², permettent un accompagnement optimal pour les résidents, ceci dans un cadre sécurisant.



¹Préexistants ou en voie de création

² Equivalent Plein Temps